

Réseau Ados du Bocage Bilan de l'année 2016

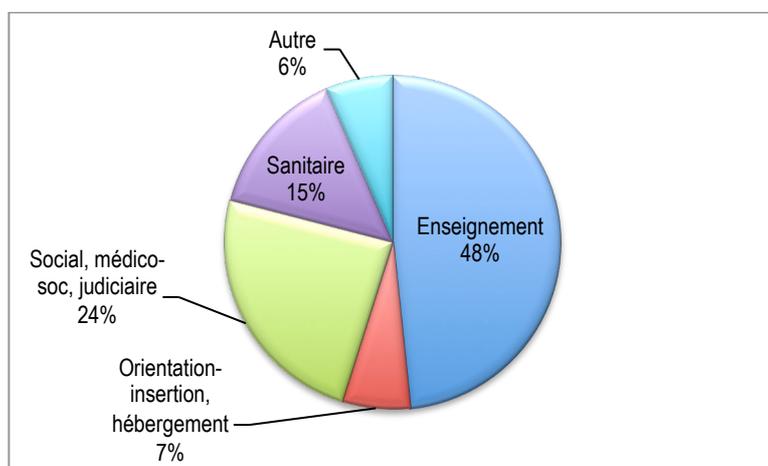
1) Les participants aux réunions d'échanges entre professionnels

03/05/2016	Comité de pilotage	PEAF	13
20/09/2016	Lycée Marie Curie	Vire	31
10/11/2016	Lycée Jean Mermoz	Vire	31

On recense, y compris les porteurs du Réseau Ados, un total de 75 participants, dont 62 participants aux réunions d'échanges entre professionnels.

A chacune de ces dernières, la MDA14 était représentée par :

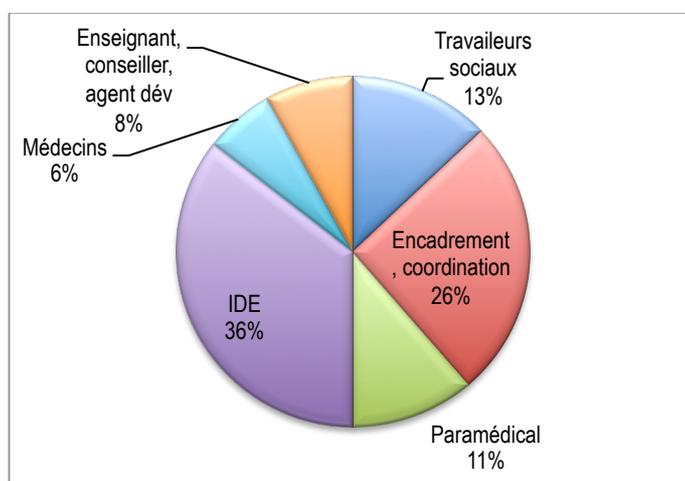
- Dr Patrick GENVRESSE, pédopsychiatre et directeur
- Claude BABILLON, accueillant au PAJ
- Yannick MAUDET, coordinateur de réseau, chargé de l'organisation



Quelques remarques :

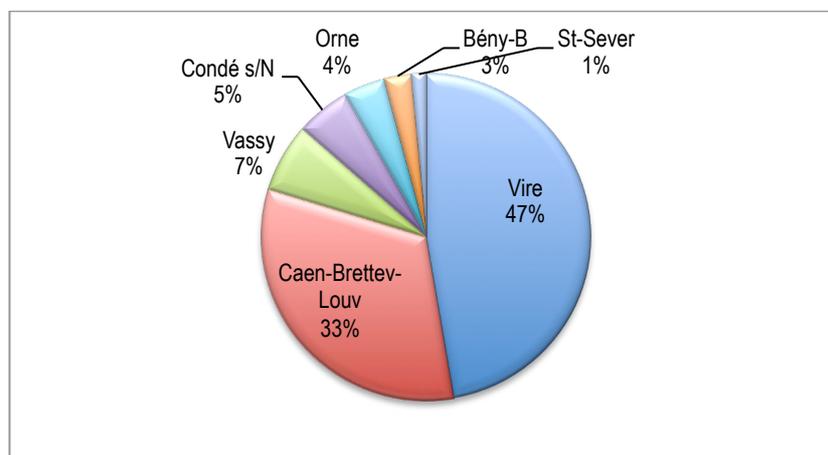
- Les professionnels de l'enseignement comptent pour la moitié.
- Le secteur de l'orientation (CIO, Mission Locale, PIJ) est représenté à chaque réunion.
- La part du social-médicosocial-judiciaire représente un quart des participants.
- Le sanitaire compte pour 15%.

2) Le profil professionnel des participants



- La catégorie des infirmières est de loin la plus représentée (36%). Précisons qu'il s'agit presque exclusivement d'infirmières scolaires.
- Les postes d'encadrement ou de coordination arrivent en 2ème position (un quart).
- Les travailleurs sociaux sont plutôt faiblement représentés (13%).
- Par para-médical, il faut entendre essentiellement « psychologues » (11%).

3) Territoire d'intervention des structures et services



- La moitié (48%) des professionnels participant aux réunions est basée à Vire.
- Un tiers est composé de représentants d'institutions ou services à vocation départementale ou régionale, basés dans l'agglomération caennaise (Caen, Bretteville s/Odon, Louvigny).
- Les autres collègues du Bocage sont représentés : Vassy, Condé s/Noireau au Sud, le Bény-Bocage et St-Sever (Est et Ouest). On trouve également des représentants de l'Orne (Athis de l'Orne et Flers).
- Le Pré-Bocage n'est pas du tout représenté. Cela peut s'expliquer, d'une part par la proximité de Caen (Evrecy) et l'éloignement de Vire (Aunay). Il faut également rappeler qu'une partie de la circonscription du Pré-bocage (par ex Thury-Harcourt) n'a aucune relation avec le territoire du Bocage (Mission Locale, santé, etc.).

4) L'enquête de satisfaction

Une enquête de satisfaction a été adressée par messagerie en fin d'année. Les retours sont beaucoup trop faibles pour donner du sens à l'enquête. Pour 2017, il faudra procéder différemment : remettre les questionnaires dès le début de l'année à chaque nouveau participant, ce qui nous permettra de suivre le niveau de « satisfaction » des professionnels.

5) Le retour des membres du comité de pilotage (mardi 17 janvier 2017, PEA)

- La participation
 - Elle est d'un niveau élevé, ce qui traduit un intérêt réel de la part des acteurs du territoire. Noter également le nombre des responsables de service ou d'établissement.
 - La question du nombre élevé de participants (30) est posée : faut-il le limiter ? Sans doute, mais il faudrait surtout que les participants respectent le principe de l'inscription. D'autre part, il n'est pas facile de savoir à l'avance qui, parmi les signataires de la charte, sera effectivement présent. Après une période de lancement, nous ne devrions pas tarder à trouver notre rythme de croisière.
 - La formule idéale : un responsable accompagné d'un nouveau professionnel à chaque réunion.
- La teneur des rencontres
 - Première remarque : le niveau élevé de confiance (car il n'est pas facile d'exposer une situation devant une trentaine de personnes).

- Deuxième remarque : forte demande de la part de professionnels se sentant isolés. Qu'est-ce qui fait qu'ils se sentent isolés ?
- Troisième remarque : aborder ce qui pose problème dans une situation donnée et non la situation elle-même.
- Points à préciser :
 - Nécessité de rappeler en début de réunion le respect de l'anonymat
 - Echanges de points de vue et non synthèse élargie
 - Recherche d'éclairage et non remise en cause de services
- Orientations pour 2017
 - Quid d'une présentation d'un établissement ou service à chaque ouverture de réunion, et de types de situation posant problème ? C'est alors la structure qui présente une situation et non un professionnel.
 - Revenir sur des situations déjà évoquées, ce qui permettrait de mesurer le chemin parcouru.
 - Concernant le partage des rôles, ne faudrait-il pas désigner un-e animateur-trice de réunion pour que les experts puissent jouer pleinement leur rôle ?

6) Le calendrier 2017

- Le jour retenu reste le jeudi après-midi, de 14h30 à 16h30, et le principe celui de l'envoi d'une invitation de 7 à 10 jours avant la tenue de la réunion, avec inscription préalable.
- Les dates et lieux :
 - Jeudi 9 mars, de 14h30 à 16h30 Lieu pressenti : Vassy (contact via le CD14)
 - Jeudi 8 juin, de 14h30 à 16h30 Lieu à déterminer.
 Parmi les interventions envisagées, une présentation du SESSAD.
- Restent 2 dates à fixer pour le 2^{ème} semestre.

Yannick MAUDET
 Coordinateur de réseau
 MDA14